

A quand la prochaine crise?

ANALYSE



Jean-Sébastien Zippert
Etika

C'est un paradoxe de notre époque que nous n'ayions plus connu depuis les années 70: nous traversons une période de grand calme depuis cinq ans sur la planète financière, c'est-à-dire sans crise majeure qui aurait frappé un pays ou une zone géographique donnée.

Cela ne veut bien sûr pas dire que les économies de tous les pays soient rétablies: citons pour seul exemple le cas de la population grecque qui continue d'être saignée à blanc dans l'indifférence générale, et ceci sans que la situation économique du pays ne s'améliore d'aucune façon.

Le fait est que si le robinet à liquidités est bien resté grand ouvert entre les banques centrales et les banques commerciales via les différentes applications du quantitative easing à l'américaine ou à l'européenne – ce qui a pour conséquence directe une accélération phénoménale de l'endettement pu-

blic comme privé depuis la dernière grande crise de 2008 d'après les derniers chiffres de la Banque des règlements internationaux (BRI) –, l'endettement public des 44 pays parmi les plus riches atteint 235% de leur PIB cumulé soit 160.000 milliards de dollars. Cette montée de l'endettement s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités phénoménal, comme les statistiques d'Oxfam le démontrent magistralement: en 2010, s'il fallait

388 milliardaires pour «peser» l'équivalent de la moitié la plus pauvre de l'humanité, en 2016 il n'en fallait plus que... 81!

De l'autre côté, les voyants rouge vif continuent de clignoter et les analystes ne savent pas ou donner de la tête avec la forte augmentation de la dette chinoise par exemple. Il faut garder à l'esprit que la majorité des entreprises actives en Chine sont la propriété de l'Etat chinois et que l'agence de nota-

tion Moody's a dégradé la dette chinoise en mai dernier, ce qui cause un certain remous car la dernière dégradation de la dette chinoise date de 1989, année où la répression de Tiananmen a eu des répercussions sur les exportations chinoises.

Autre sujet d'inquiétude: la dette étudiante américaine, avec pas moins d'un tiers des emprunteurs actuellement en situation de retard de remboursement. Ceci est d'autant plus préoccupant que l'administration Trump a décidé de revoir à la baisse les mesures de protection légales des étudiants qui signent des contrats de prêt pour financer leurs études.

Si nous ajoutons à cela les faibles progrès réalisés dans le domaine de la régulation financière depuis 2008 (quand ce n'est pas une régression pure et simple promise par Trump qui veut détricoter les lois Dodd Franck), il y a de quoi rester très prudent...

Contrats crédit-bail: précisions TVA